



DEMANDEZ VOTRE PASS'SPORT 32

SAISON 2022/2023

20
TERRE
DE JEUX
24

Le Département du Gers souhaite favoriser la pratique sportive des gersois.es.

Si vous remplissez les critères ci-dessous, vous pouvez **bénéficier d'une réduction** sur le montant de la licence sportive de votre/vos enfant(s).



Si vous avez plusieurs enfants éligibles au Pass'Sport 32, vous pouvez photocopier ce document.

CONDITIONS :

- Être bénéficiaire de l'allocation de rentrée scolaire
- Être scolarisé dans une école élémentaire (de CP à CM2) ou au collège
- Être gersois et pratiquer dans un club du Département
- Le club doit être affilié à une fédération sportive

Ce dispositif s'adresse également aux personnes en situation de handicap, sans condition d'âge, ni de ressources (joindre justificatif).

DOCUMENTS À REMETTRE AU(X) CLUB(S) :

- Cet imprimé
- Copie de l'attestation de droits à l'allocation de rentrée scolaire 2022
- Certificat de scolarité 2022/2023

BON DE RÉDUCTION

À VALOIR SUR LE MONTANT DE LA LICENCE SPORTIVE
DE VOTRE ENFANT POUR LA SAISON 2022/2023

25€

ENFANT PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Établissement scolaire 2022/2023 :

Nom du club 2022/2023 : UAV FOOTBALL VIC-FEZENSAC

REPRÉSENTANT LÉGAL

Je soussigné(e) : (nom, prénom du représentant légal)

Domicilié(e) : (adresse du représentant légal)

Tel : Certifie l'exactitude des renseignements fournis sur le présent document

Fait à, le Signature du représentant légal (obligatoire)

U.A.V. FOOTBALL
Maison d'Accueil Sportif
20 Rue de Cheminot
32190 VIC-FEZENSAC
Tél : 05 62 06 52 10
E-Mail : 515654@footoccitanie.fr
Ligue Occitanie de Football
LAFON FABIEN